

Compte rendu de la réunion d'information clubs Football féminin du lundi 12 février 2024 au siège du District à Vesoul.

<u>Clubs présents</u>:

Colombe – Haute-Lizaine/Pays d'Héricourt – La Romaine – Lure JS – Pays Minier - Perrouse – Saint Loup/Corbenay – Grroupement Val Cerise – Val de Pesmes – Vesoul FC – Frotey les Vesoul – Larians – Monts de Gy – Noidans les Vesoul – Pacing Club Saônois – Franchevelle.

16 clubs avec section féminine présents sur 23 (70 %)

Présence Christophe GIRARDET = responsable foot féminin district DTB

1°) Ligne directrice du district :

Le développement du « foot féminin » est un réel choix du district

L'existence d'une section féminine et de sa structuration résulte d'un choix des clubs et n'est en aucun cas une obligation. Le point de départ reste le PROJET CLUB. Afin de pérenniser, il est rappelé qu'il y a nécessité d'un responsable de section clairement identifié, et de travailler à la notion de filière soit seul, soit avec d'autres notamment lorsqu'on souhaite jouer en foot à 11.

Rappel de l'importance de relations saines et amicales entre clubs autour des matches : plaisir, ambiance, arbitrage, ... La saison suivante nous repartons tous à « zéro » !

2°) Informations diverses:

- En Haute-Saône sur 62 clubs, 45 ont des licenciées féminines et 23 une section féminine.
- Au 1 février 2024, 1 217 licences féminines
 - o 1 008 pratiquantes (1 000ème à Monts de Gy)
 - o 191 dirigeantes
 - o 3 arbitres
 - o 15 éducatrices
- Formation « encadrement » : trois possibilités
 - O Attestation fédérale « pratique féminine » = une journée
 - o Certificats Fédéraux d'Initiateur = 2 fois 6 H et travail de FOAD
 - o Diplôme fédéraux sur plus longue durée à Dijon.
- Rappel sur le travail technique : voir annexe ci-jointe, les différents blocs devant exister à minima une fois par semaine.

- Rappel: mise en place du concours de la jeune footballeuse en U11, permettant de valoriser les aptitudes techniques des joueuses (voir annexe).
- Section sportive départementale au sein du collège Marteroy à Vesoul. Une section complètement gérée par le district avec possibilité d'internat pour les filles en 4ème et 3ème (Lycée Belin).
- Actions PPF: se reporter aux circulaires correspondantes transmises tout au long de la saison, l'objectif étant l'accompagnement individuel des filles à bon potentiel. Attention, le premier critère retenu reste l'état d'esprit des filles.

3°) Organisation U11 Printemps 2024:

Equipes engagées:

- foot à 8 : 3 (Pays Minier – Lure JS – Perrouse)

- foot à 5 : 16

<u>Organisation retenue</u>:

- plutôt des plateaux à 4 équipes
- plutôt proximité mais possible de parfois se déplacer plus loin afin de rencontrer d'autres équipes
- quelques dates communes avec district DTB

4°) Saison 2024/2025:

Présentation des principales évolutions envisagées soit :

- suppression des U17 à 11 avec mise en place d'une compétition U18 à 11
- mise ne place pour les clubs qui le souhaitent d'une compétition U15 à 11 tout en conservant les U15 à 8.

Préparation dès maintenant :

- Cadre des compétitions 2024/2025 connu
- Choix des équipes à engager en fonction des effectifs prévisionnels
- Mise en place d'actions de recrutement
- Travail en collaboration et/ou en cohérence avec les clubs voisins
- Interpellation des techniciens du district pour accompagnement.

5°) Opération « toutes foot » :

Voir document ci-joint

6°) Récompenses :

Dans le cadre de la convention signée entre notre district et le Crédit Agricole de Franche -Comté :

- Remise de sweats aux féminines ayant suivi une formation en 2022/2023 = 6 personnes concernées
- Remise d'un « bon d'achat de 150 € » aux clubs ayant bénéficié d'une labellisation féminine en 2022/2023 : Monts de Gy Noidans les Vesoul Pays Minier Vesoul FC.

Le responsable foot féminin Haute-Saône

Le cadre technique

Michel MALIVERNAY

Stéphanie BARBIER